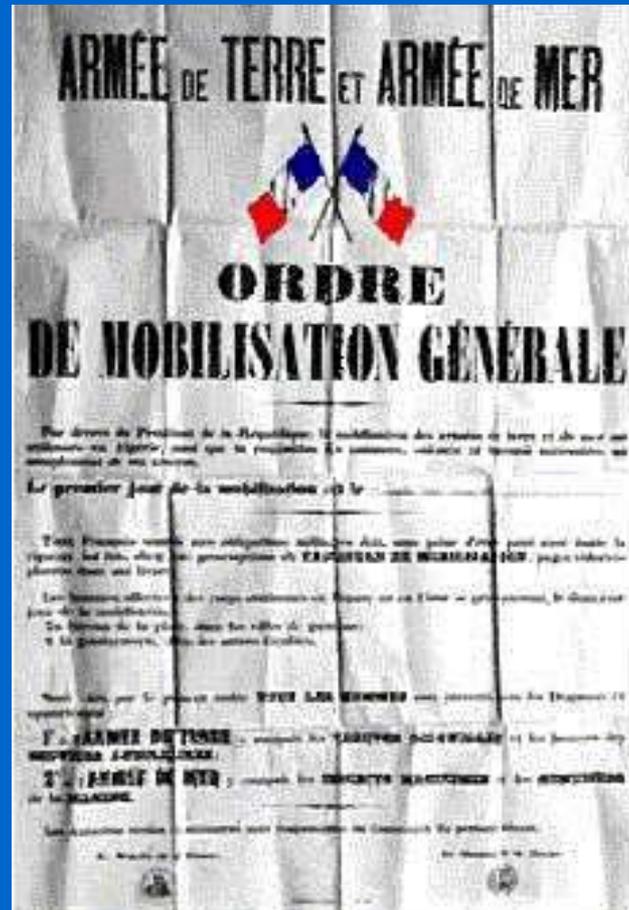


# La Guerre d' ADRIEN

22 novembre 2014

La guerre est déclarée dans toute la France et Adrien mon grand père est mobilisé comme des centaines de milliers d'hommes.



## **Adrien ALMERAS**

mon grand père, est né le 29 octobre 1881 à Rivière sur Tarn, Aveyron. Arrivé à Saussan, petit village de 350 âmes à l'ouest de Montpellier, son père décède en 1885. Le curé du village qui avait pris en affection ce jeune orphelin lui enseigna la lecture et l'écriture. Enfant puis adolescent, il a travaillé avec sa mère chez un propriétaire du village comme charretier, laboureur et à l'occasion cocher pour conduire ses patrons. En 1901, il a été classé « inapte à la marche » (pieds plats), exempté de service militaire comme soutien de famille et affecté aux services auxiliaires. Il a épousé le 13 mai 1905 Jeanne BONNIER ma grand-mère, la 9<sup>o</sup> et dernière des enfants d'une très ancienne famille du village. Deux enfants son nés : Jean (dit Jeannou) le 7/12/1907 et Marguerite le 11/04/1913.

Il a été mobilisé le 22/09/1914, à 32 ans, et a servi comme muletier dans les Vosges et en Alsace. Il a été démobilisé le 24/2/1919.

Il a écrit presque tous les jours à sa famille en évitant de relater les horreurs de la guerre mais plutôt sa vie quotidienne, autant pour épargner ses proches que pour éviter l'interception du courrier par la censure militaire. Il s'est efforcé d'envoyer des cartes postales lorsqu'il le pouvait pour que ses enfants puissent avoir des images. Seules ces cartes ont été conservées et transmises.

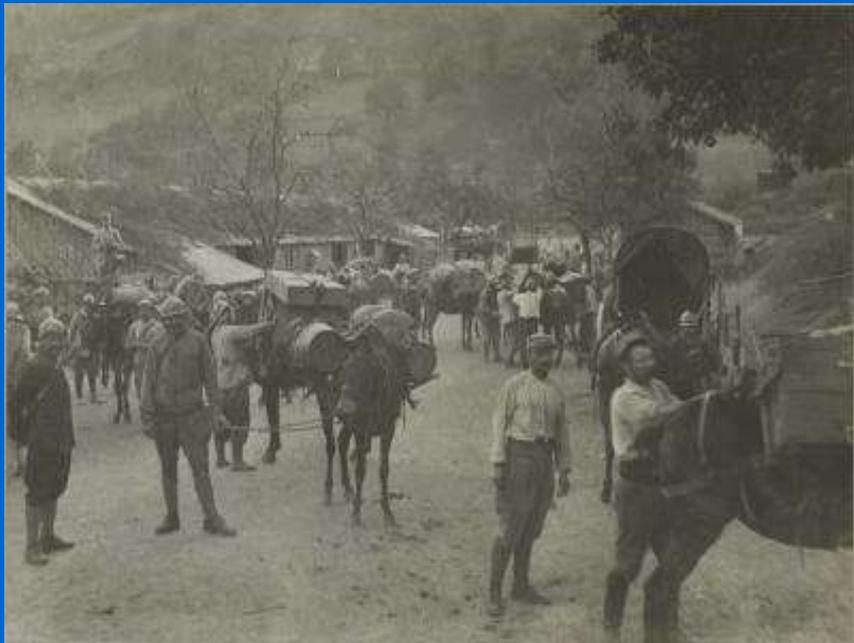
*Paul ALMERAS*

## *Préambule :*

Après le début des hostilités en Août 1914, les troupes françaises vont occuper l'ensemble de la vallée de la Thür, la ville de Thann et ses villages. Les hommes, le matériel, les munitions transitent depuis les Vosges par le col et le tunnel routier de Bussang pour approvisionner la vallée Alsacienne libérée. Pour atteindre les secteurs de combat de l'Hartmannswillerkopf, (ou Vieil Armand), les unités françaises partent le plus souvent depuis Willer ou Bischwiller-les-Thann pour gagner la zone de front après plusieurs heures de marche en montagne. Au quotidien, des convois muletiers empruntent les mêmes chemins et sentiers pour approvisionner les troupes cantonnées dans la montagne en vivres et en munitions.

A l'approche de la zone de combat, à une altitude de 800 à 900 m, les français ont aussi aménagé un certain nombre de camps dissimulés sous bois, à l'abri des vues aériennes et des tirs directs de l'artillerie allemande. Ils avaient pour nom : Turenne, Wagram, Hoche, Duvernet, Baudot, Renié, Pau, Canavy, Barrié .... Ces camps étaient destinés à accueillir les unités combattantes en réserve ou au repos à proximité de la ligne de front. Les soldats y occupaient des abris ou baraquements construits à l'aide de planches, de rondins de bois ou encore de pierres. Tout y est aménagé dans la montagne pour soulager au mieux les combattants au quotidien. On y installe donc des cuisines, des postes de secours, des bains-douches, des lieux de cultes, de détente avec jeux de société, journaux.... On y améliore les voies de communication et de ravitaillements...

*Sources : Hartmannswillerkopf « lieux de mémoires ».*



705. - Haute-Alsace  
A l'Hartmannsvillerkopf, le corvée d'eau potable

Adrien ALMERAS  
(01/01/1916)



## Etats de Service d'Adrien ALMERAS :

Ravitailé toutes les troupes combattantes dans le secteur depuis Cernay jusqu'à Sonderach Mittlach.

Avoir ravitaillé Chasseurs Alpains, Infanterie, Artillerie en vivres, munitions, cartouches, torpilles, grenades et obus, matériel de guerre de toutes sortes, depuis Cernay et Sentbach.

Avoir fait des relèves de crapouillards d'une position à une autre.

*(le crapouillot est le surnom du mortier de tranchée de 58 mm T2, qui tirait des torpilles à ailettes.  
Information : le Musée de l'Armée)*

## **Hartmannswillerkopf**

Depuis Cernay, Stenbach, Hartmannswillerkopf, camps de Siberloch, Duverné, Regner, Sidel, ballon de Gustwiller, Sondernach, Mittlach

Avoir fait des subsistances aux chasseurs et fantassins au Hoche et Turenne sis à Bitchwiller au 9° d'artillerie, porté 9° batterie et à ceux qui ont relevé ce 9° d'artillerie

Avoir fait relevés de Crapouillots sur position

Avoir fait des détachements au lac Vallée de la Tanche, au Tret, à la côte 1023 entre Sondernach et Mittlach et autres ...

Classé dans les services auxiliaires en 1901.

Classé dans le service armé le 29/11/1914.

Affecté au 16° escadron du train à Lunel, et arrivé au corps le 22/12/1614.

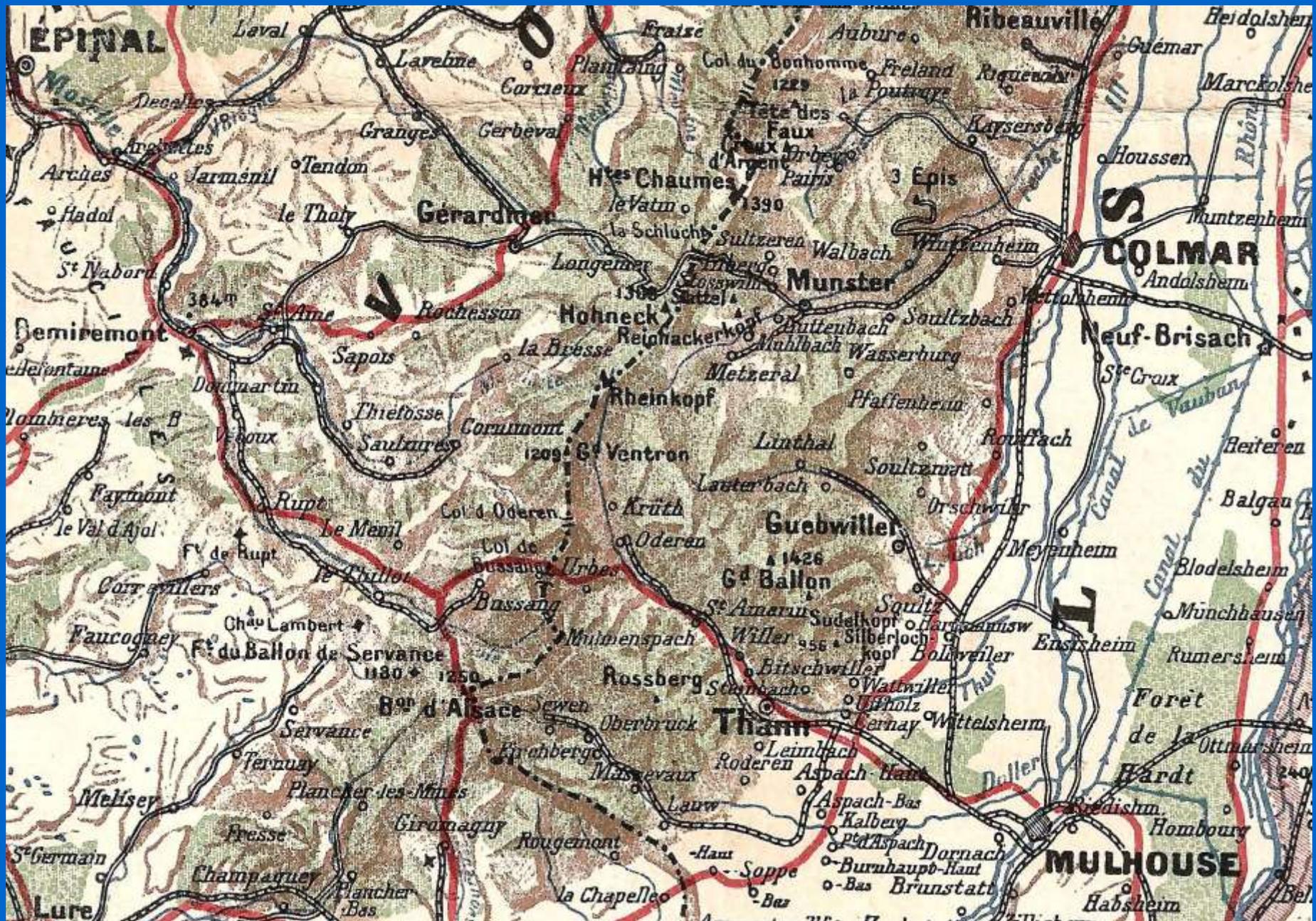
Affecté au 15° escadron du train à Orange

Arrivé au corps et conducteur 2° classe le 20/02/1915

Affecté au 14° escadron du train le 30/7/1915

Dirigé sur dépôt de démobilisation de Lunel le 20/02/1919

*Etabli par le Lieutenant Caussen, commandant la 12° Cie muletière du 14° train à Willer*



*Aligée en train sur un*  
**TITRE DE CONGÉ ILLIMITÉ**  
**DE DEMOBILISATION**

Arme : Train des équipages militaires (Service auto ou hippo)

Nom et prénoms : *Armas Armas*

Classe	Attache recrutement	Recrutement	N° M <sup>e</sup> au recr <sup>t</sup>
	de mobilisation	<i>Montpellier</i>	<i>207</i>
Corps	<i>148 128<sup>e</sup> - 48</i>		
Grade	<i>2<sup>e</sup> cl</i>	Service	auxiliaire armé

Lieu de l'envoi en congé : *Sauray* dep<sup>e</sup> *hl*  
 (rue n°)

Date de l'envoi en congé : *21* *2* *19*

Designation du dépôt mobilisateur ayant envoyé l'homme en congé : *16<sup>e</sup> Escadron du Train à Lunel*

*5<sup>e</sup>* Echelon  
 N° *4439*  
 figurant sur l'ordre de route



En cas de rappel du *5<sup>e</sup>* échelon sous les drapeaux qui serait porté à la connaissance des populations par voie d'affiches ou de publications, le titulaire du présent congé se conformera aux prescriptions de l'ordre de route ci-joint, allant le dépôt mobilisateur à rejoindre et les conditions du trajet.

*inclus*  
**Ordre de route pour le cas de rappel** } *5<sup>e</sup>* échelon  
 sous les drapeaux } N° *4439*

En cas de rappel du *5<sup>e</sup>* échelon sous les drapeaux qui sera porté à la connaissance des populations par voie d'affiches ou de publications, le porteur du présent ordre se rendra au dépôt mobilisateur ci-dessous :

**16<sup>e</sup> Escadron du Train à Lunel.**

Il devra être rendu à ce dépôt aux jour et heure fixés pour le rappel dudit échelon auquel il appartient.

Il aura droit au transport gratuit par chemin de fer entre les gares indiquées ci-après :

Gare de départ : *Falguères*

Gare d'arrivée : LUNEL.

Il emportera de chez lui des vivres pour *2* jours qui lui seront remboursés à l'arrivée au dépôt.

Il se présentera à la gare de départ muni du présent titre et sera tenu de prendre le train qui lui sera indiqué par le chef de gare.

En débarquant à la gare d'arrivée, il se rendra, sans délai, au dépôt mobilisateur indiqué ci-dessus.

Le Commandant du dépôt mobilisateur,



Après sa démobilisation, Adrien reprit sa vie de vigneron, cultivant avec minutie son modeste lopin d'à peine un hectare de vignes, et faisant lui même son bon vin jusqu'à la création de la cave coopérative de Pignan dont il fut l'un des fondateurs. Il parlait peu de sa guerre. Quelques épisodes qu'il racontait lors des repas de famille me reviennent : comment ils chaussaient les pieds des bêtes de morceaux de couvertures pour les convois de nuit, ce qui rendait la marche difficile et lente.

Et comment il a rencontré le seul boche qu'il ait jamais vu de sa vie : seul avec son mulet, au détour d'un chemin de montagne, un tout jeune soldat allemand se tenait sur la route. Effrayé, ce dernier prit ses jambes à son cou et s'enfonça dans les fourrés. Aucun des deux n'essaya d'utiliser son arme : ils n'étaient pas des tueurs. Adrien attendit quelques instants et lorsque les bruits du soldat en fuite furent suffisamment éloignés, il reprit son chemin.

Il ne conserva de séquelles de cette guerre qu'une jambe douloureuse qui le fit souffrir jusqu'à ses derniers jours. Inapte à la marche, il avait parcouru en menant ses mulets quatre années durant plus de Kilomètres que n'importe lequel des fantassins !

Il nous a laissé une canne qu'il avait confectionnée et sculptée sur place, et qu'il a offerte à son épouse à son retour. Elle n'en avait pas besoin, bien sûr, mais lui l'avait peut être utilisée pour conduire les mulets. Il avait joint l'agréable à l'utile !

Paul ALMERAS



1954 Jeanne et Adrien ALMERAS 1962